|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | WIPO-F | **F** |
| CDIP/18/10 | | |
| ORIGINAL : anglais | | |
| DATE : 11 octobre 2016 | | |

**Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP)**

**Dix‑huitième session**

**Genève, 31 octobre – 4 novembre 2016**

Décision de l’Assemblée générale de l’OMPI sur les décisions concernant le CDIP

*Document établi par le Secrétariat*

1. À sa dix‑septième session, le Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP) avait prié l’Assemblée générale de l’OMPI de l’autoriser à poursuivre les discussions sur la “mise en œuvre du mandat du CDIP” et la “mise en œuvre des mécanismes de coordination” à ses dix‑huitième et dix‑neuvième sessions et à en rendre compte et à faire des recommandations sur ces deux questions à l’Assemblée générale en 2017.
2. À sa quarante‑huitième session tenue du 3 au 11 octobre 2016, l’Assemblée générale de l’OMPI, lors de l’examen de la Décision sur les questions concernant le CDIP (document WO/GA/48/8), a approuvé la demande susmentionnée du comité.
3. Il convient de rappeler que, en réponse à de précédentes demandes du CDIP, l’Assemblée générale de l’OMPI, à ses quarante‑sixième et quarante‑septième sessions tenues en septembre 2014 et octobre 2015 respectivement, avait approuvé la poursuite des discussions sur ces deux questions, comme il ressort des documents CDIP/14/11 et CDIP/16/9.
4. *Le Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP) est invité à prendre note de la décision prise par l’Assemblée générale de l’OMPI à sa quarante‑huitième session.*

[Fin du document]